

aireslibres

L'accessibilité au quotidien

Juin 2012 - numéro 11



4 reportage en images
Les Grottes de Han, l'accessibilité grandeur nature !



7 dossier
**Conception :
Tous unis vers elle**



18 loisirs
**Festivals :
Une programmation sans fausse note**

Vers plus de logements adaptables en Wallonie ?

En novembre 2008, notre dossier Aires Libres portait sur l'adaptabilité des logements. Près de 4 ans plus tard, des initiatives intéressantes commencent à voir le jour.

Le point.



Prise de conscience politique

Rappelez-vous, en juin 2008, la publication du *Guide d'aide à la conception d'un logement adaptable* recevait le soutien d'une part du Ministre wallon du Logement et, d'autre part, du Ministre wallon de l'Action sociale et de l'Égalité des chances. Ce recueil de bonnes pratiques, devenu entre-temps un ouvrage de référence, était le résultat d'une recherche collective réunissant les acteurs clés du domaine de la construction (CCW¹, CSTC²), du monde associatif (CAWaB³) et du secteur du logement public (SWL⁴), auxquels s'ajoutait le CIFIUL⁵ pour son expertise en matière d'interface et d'ingénierie pédagogiques.

En 2012, l'Union Wallonne des Architectes a rejoint ces mêmes acteurs dans le cadre du projet *Construire et rénover avec l'adaptabilité*, dont l'objectif est d'encourager la conception et la réalisation de logements adaptables en Wallonie. Soutenu par le Gouvernement wallon, le projet vise à former et à accompagner les concepteurs dans leurs démarches d'élaboration de logement adaptable, afin de répondre au challenge du vieillissement de la population. Le plan d'action, envisagé sur une période de 3 ans, s'articule autour de 3 axes.

1) L'engagement volontaire des professionnels

En tant que partenaires à part entière, ils signeront une charte d'engagement qui détaillera les procédures d'encadrement offertes pour accroître leurs compétences en matière d'adaptabilité des logements.

2) La formation des professionnels partenaires

Des modules de formation différenciés, destinés notamment aux architectes et aux bureaux d'étude, seront dispensés.

3) L'accompagnement et la reconnaissance du projet

Les professionnels pourront bénéficier d'un accompagnement technique personnalisé lors de leurs différentes démarches.

Une avancée réglementaire

Le 8 février 2012, le Parlement wallon a voté le décret permettant l'application du Code wallon du logement et de l'habitat durable proposé par le Ministre du Logement, Jean-Marc Nollet. Ce règlement prévoit l'adaptation, en fonction d'un handicap ou d'une perte d'autonomie, de 30% des nouveaux logements subventionnés par la Wallonie. Un arrêté précisant les critères d'un logement adaptable est actuellement en cours de rédaction. Le CAWaB est associé à l'écriture du texte. ■ ■ ■

Marie-Ange Vandecandelaere

1 Confédération Construction Wallonne

2 Centre Scientifique et Technique de la Construction

3 Collectif Accessibilité Wallonie-Bruxelles

4 Société Wallonne du Logement

5 Centre Interdisciplinaire de Formation de Formateurs de l'Université de Liège



Conception universelle, design for all, accessibilité pour tous... quelle(s) différence(s) ? Ne s'agit-il pas tout simplement de la même chose ? Ne cherche-t-on pas à coller des étiquettes « dans le vent » sur des concepts anciens ou, plus simplement, sur de l'architecture pure et dure qui se devrait d'être accessible ? L'inclusion de tous dans notre société n'est-elle pas qu'une question de droits et de normes ?

Dans ce numéro d'Aires Libres, nos rédacteurs se sont penchés sur le sujet et vous apportent de multiples réponses qui vous permettront de mieux saisir que les temps ont changé.

Comme vous le lirez, la grande nouveauté réside dans le fait que l'accessibilité est maintenant vue sous l'angle de sa portée universelle et pas sous l'unique focus des besoins des personnes en situation de handicap.

Dès à présent, nous sommes invités à dépasser la portée de la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées pour qu'un jour existe un seul texte que l'on pourrait nommer : la Convention des droits de TOUS les hommes.

Vincent Snoeck

Directeur

Sommaire

Au quotidien	2
Edito	3
Reportage en images : Les Grottes de Han, l'accessibilité grandeur nature	4
Dossier : Conception : Tous unis vers elle	7
Entretien : Stéphanie Buisine & Marcus Weisen	15
Vos loisirs : Festivals : Une programmation sans fausse note	18
Tout s'explique : Les mains courantes	22

Éditeur responsable :

Gamah asbl – Vincent Snoeck
Rue de la Pépinière, 23 à 5000 Namur
Tél. : 081 24 19 37 – Fax : 081 24 19 50
www.gamah.be – contact@gamah.be

Paraît tous les 6 mois

Bureau de dépôt : 6099 Charleroi X

Coordinateur : Jérôme Schuman

Mise en page : Knok Design – www.knok.be

Illustrations : Michaël Walravens

<http://macravens.skynetblogs.be> - 0476 30 32 69

Ont collaboré à la conception et la rédaction de ce numéro :

Jérôme Schuman, Marie-Ange Vandecandelaere,
Anne-Sophie Marchal, Chantal Moëns, Sarah Logan,
Thomas Deremince, Vincent Snoeck et Nathalie Sparenberg.



Les Grottes de Han, l'accessibilité grandeur nature !

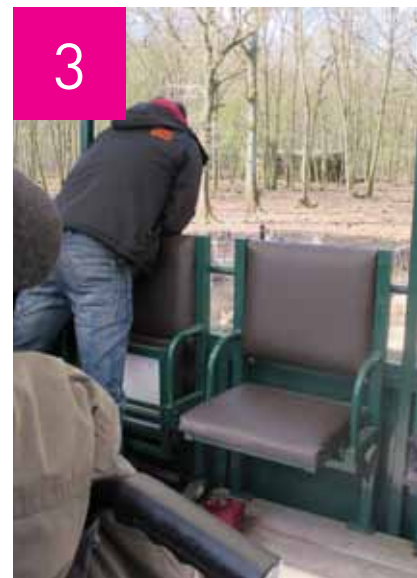
Le Domaine des Grottes de Han a, ces dernières années, entrepris de belles initiatives afin d'accueillir les moins valides. Reconnu attraction touristique 5 soleils par le Commissariat Général au Tourisme, le complexe ne cesse de faire parler de son accessibilité. Celle-ci lui a valu d'être primé par Cap 48 et par l'Union Wallonne des Entreprises.

Même si quelques aménagements sont à améliorer, ces quelques images vous donneront sans doute envie d'y faire un saut cet été !

Thomas Deremince & Chantal Moëns

Adresse : Rue Joseph Lamotte, 2 | 5580 Han-sur-Lesse
Tél. : 084/37 72 13 | Fax : 084/37 77 12 | info@grotte-de-han.be
www.grotte-de-han.be (site Internet labellisé Anysurfer)
N.B. : Pour toute visite adaptée, il est nécessaire de réserver !

Ayant visités le domaine lors d'une excursion prévue à leur attention, nous tenons tout particulièrement à remercier la Douceur Mosane, service de jour pour adultes polyhandicapés. Les photos, réalisées en leur compagnie, sont publiées avec leur aimable autorisation.



1. Une remorque pourvue d'une plateforme élévatrice a spécialement été conçue pour permettre à 10 personnes en chaise roulante de visiter la réserve d'animaux sauvages. Leurs accompagnateurs éventuels sont les bienvenus.

2. Des sangles servent à maintenir les chaises roulantes en place dans la remorque.

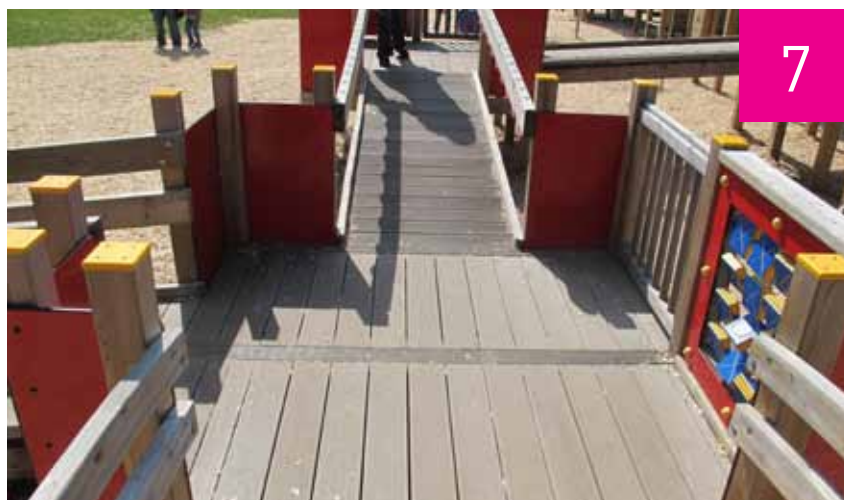
3. Lors du nourrissage des loups, les strapontins gênent le champ de vision des personnes en chaise roulante.

4. Sur l'ensemble du Domaine, une largeur de chemin praticable est garantie.

5. Une signalétique lisible et compréhensible permet de se diriger dans le parc.

6. Un plan de localisation avec le cercle rouge « Vous êtes ici » facilite l'orientation.

reportage en images



7



8



9



10



11



12

7. Une partie de la plaine de jeux est accessible aux enfants en chaise roulante : passages larges et stables, plans inclinés, etc.

8. Même le toboggan est adapté : une aire de transfert, un module d'assise au départ et des barres d'appui sont présents.

9&10. Les personnes à mobilité réduite accompagnées ont accès, via une entrée alternative, à un circuit de 800 m à travers les grottes.

11. La salle de cinéma Spéléogame, projetant un jeu interactif, dispose de 5 emplacements pour personnes en chaise roulante.

12. Des sanitaires plus larges sont présents sur le site mais aucun n'est encore totalement adapté.

High Museum of Art
d'Atlanta. Rames
de circulation pour
tous conçues par
l'architecte Richard
Meier.

Conception : Tous unis vers elle

© Marcus Weisen

Début des années 90, l'architecte américain Ronald Mace utilise pour la première fois le terme « Universal Design ». Se déplaçant en chaise roulante depuis l'âge de 9 ans, il a conscience qu'il vit dans un monde qui n'est pas conçu pour lui.

En effet, notre milieu et nos modes de vie évoluent à grande vitesse et nous devons pouvoir agir et nous exprimer dans tout un tas de situations distinctes. Mais comment pouvoir le faire en autonomie si ce milieu requiert d'être continuellement jeune, de mesurer 1m80, d'être en parfaite santé, de jouir d'une parfaite mobilité, d'être cultivé, idéalement anglophone et de disposer d'une capacité de réflexion supérieure ?

Cette représentation du monde met d'emblée hors course un large panel de personnes qui ne peuvent participer, sur un pied d'égalité, aux activités quotidiennes de la vie en société.

La « conception universelle » (CU), comme nous la nommerons ici, vise à développer un environnement sans obstacle, en se centrant sur les

besoins d'un groupe maximal d'utilisateurs.

Vingt ans après son introduction, cette idée toujours novatrice a enfin acquis une visibilité politique importante. Elle est notamment citée dans les obligations générales¹ de la Convention ONU relative aux droits des personnes handicapées, premier grand traité du 21^e siècle en matière de droits de l'homme, dont le but est d'éradiquer les obstacles qui se dressent devant les personnes handicapées.

Pourtant, peu d'écrits ont consacré ce concept qui reste parfois encore assez flou. **Qu'est-ce exactement que la conception universelle (CU) ? Que peut-elle proposer pour l'accessibilité des personnes à mobilité**

¹ Article 4

Les 7 paliers d'un ascenseur universel

AFIN D'ILLUSTREER LES 7 PRINCIPES DE LA CONCEPTION UNIVERSELLE, OBSERVONS CE QUE CELA DONNE LORSQU'ILS SONT APPLIQUÉS À UN ASCENSEUR ACCESSIBLE À TOUS.

Usage équitable

La conception est attrayante et utile auprès de personnes ayant différentes capacités, sans adaptation nécessaire.

> Un ascenseur est conçu de manière universelle s'il peut être utilisé par de nombreuses catégories d'utilisateurs¹.

Flexibilité ou souplesse d'usage

La conception peut satisfaire une vaste gamme de préférences et de capacités individuelles.

> Notre ascenseur universel s'adapte à différents types d'utilisateurs mais aussi aux diverses conditions d'utilisation. Par exemple, la porte de l'ascenseur sera réglée pour se fermer après un temps de minimum 6 secondes afin de permettre aux personnes déficientes motrices de le rejoindre sans précipitation. Un bouton de fermeture de la porte sera aussi présent en cabine afin de commander, si nécessaire, une fermeture plus rapide.

Usage simple et intuitif

L'utilisation de la conception est facile à comprendre, quels que soient l'expérience, les connaissances, la pratique de la langue ou le niveau de concentration de l'utilisateur.

> Pour simplifier l'utilisation de l'ascenseur, les boutons sont disposés

de façon standardisée. Les mêmes symboles (-2, -1, 0, 1, 2, <|>, >|<, sonnette d'alarme...) sont toujours utilisés et placés selon une même logique.

Information perceptible immédiatement

La conception communique efficacement à l'utilisateur l'information nécessaire, quelles que soient les conditions ambiantes ou les capacités sensorielles des utilisateurs.

> Dans l'ascenseur, les symboles sont en relief afin d'être perceptibles par les personnes non-voyantes. Un témoin visuel et sonore est présent lorsqu'un bouton est actionné. Le bouton indiquant le niveau de sortie est contrasté tactilement et visuellement afin d'être repéré immédiatement.

Tolérance à l'erreur

La conception minimise les dangers et les conséquences négatives de gestes accidentels ou involontaires.

> Les portes de l'ascenseur sont équipées d'un capteur de détection sur toute la hauteur de celles-ci. De plus, les extrémités de la main courante sont obturées et recourbées pour éviter les chocs. Enfin, le miroir est en verre de sécurité et son bord inférieur est placé à minimum 30 cm du sol afin d'éviter les confusions optiques.

Faible niveau d'effort physique

La conception permet une utilisation efficace, confortable et avec une fatigue minimale.

> Les portes de l'ascenseur sont automatiques et coulissantes. Des mains courantes sont présentes dans la cabine afin d'y prendre appui. Un strapontin est présent si de nombreux étages doivent être desservis. En outre, les boutons de l'ascenseur sont bien espacés entre eux. L'effort à exercer pour les actionner est faible.

Dimension et espace prévus pour l'approche et l'usage

La conception prévoit une taille et un espace adéquats au moment de s'approcher, de saisir, de manipuler et d'utiliser, quelles que soient les contraintes de taille, de posture ou de mobilité de l'utilisateur.

> L'ascenseur conçu pour tous est suffisamment grand pour accueillir une personne en chaise roulante et un accompagnant. Les boutons sont placés à une hauteur permettant aux personnes de petite taille de les actionner. Le palier précédant l'ascenseur ne comporte pas d'obstacle qui pourrait entraver son accès.

¹ Les personnes déficientes motrices, les personnes ayant des problèmes de dextérité, les personnes souffrant de problèmes d'équilibre, les personnes malvoyantes ou non voyantes, les personnes déficientes auditives ou bien encore les personnes valides chargées de paquets ou tout simplement distraites...



Couloir de circulation confortable pour tous : pente douce avec paliers de repos, passage large et dégagé, double main courante, éclairage de qualité



réduite (PMR) ? Quels sont ses principes et comment peut-on les mettre en place ?

Donner une chance à l'égalité pour tous

Conception universelle, conception pour tous, conception inclusive, conception transgénérationnelle... tous ces termes concurrents sont

pourtant univoques². Apparus dans différents pays ces dernières années, ils font référence à ce même cadre de réflexion qui vise à concevoir des produits, des équipements ou des environnements qui puissent, dans la mesure du possible, être utilisables par tous, sans recourir à l'adaptation spécialisée.

Si ce mode de pensée est encore peu connu du grand public, il répond pourtant à de nombreuses préoccupations actuelles telles que le handicap et le vieillissement de la population.

Chaque être humain dispose de caractéristiques propres selon son âge, son genre, sa physiologie, ses aptitudes, ses origines culturelles et sociales, ses capacités de mobilité... Celles-ci influencent la manière dont il évolue dans la société avec, en fonction des situations, plus ou moins de difficultés.

La CU rejoint ici, de manière indéniable, le modèle social contempo-

rain du handicap. D'après celui-ci, c'est l'interaction entre, d'une part, l'environnement social et physique et, d'autre part, les limitations de chacun (et non pas uniquement ces dernières) qui crée la situation de handicap.

La CU a pour objectif de permettre à chaque personne d'avoir « les mêmes opportunités de comprendre, d'accéder et de participer pleinement aux activités économiques, sociales, culturelles et de loisir, de manière la plus indépendante possible »³. Conception égalitaire, justice sociale et inclusion sociale sont donc les valeurs qui la sous-tendent.

Vivre ensemble en se sentant chacun inclus à part entière dans la société, c'est donc là le défi humanitaire que nous propose la CU.

Universalité et accessibilité, un couple qui fait bon ménage !

Historiquement et du point de vue législatif, l'accessibilité visait uniquement

² Le terme « design » remplace parfois aussi celui de « conception ». On parle ainsi notamment de design universel, de design pour tous, etc.

³ D'après la définition de la CU de la Design For All Foundation

Facilité de repérage des classes via l'utilisation de couleurs vives et contrastées. Les porte-manteaux sont à hauteur accessible et à double usage car on peut y déposer des objets par-dessus.



Une entrée de tram accessible de plain-pied : confort pour tout un chacun et ça roule !



« La conception universelle offre les avantages de la conception adaptative sans les connotations négatives associées à la conception pour les personnes handicapées ou les personnes âgées » (Edward Steinfeld)

les personnes souffrant d'un handicap moteur permanent. Les aménagements se limitaient alors à des solutions spécifiques, constituant parfois autant de « pièces rapportées », pour des catégories de personnes handicapées.

La loi et les différentes réglementations ont ensuite élargi la définition d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite⁴. En effet, tout citoyen est, un jour ou l'autre, confronté à des problèmes d'accessibilité. Dès lors, plusieurs maîtres d'œuvre commencent à prendre conscience de la nécessité d'intégrer l'accessibilité dès le stade d'avant-projet.

La conception universelle va plus loin encore et propose un confort d'usage qui s'étend à tous, en prenant en compte la palette la plus large de situations et de personnes. La CU permet d'intégrer les normes d'accessibilité de manière **positive et non-discriminante**. On développe dès lors un projet conçu pour tous, **y compris et non plus uniquement pour les personnes handicapées**.

⁴ Personnes gênées dans leurs mouvements notamment en raison de leur taille, de leur état, de leur âge, d'une maladie aux effets invalidants, d'un accident, d'une opération, d'un handicap permanent ou temporaire

Dis moi quel chemin tu empruntes et je ne te dirai pas qui tu es

La CU prend en compte les réactions affectives qui influencent notre motivation à utiliser (ou pas) tel ou tel équipement, produit, etc.⁵ Par exemple, une personne âgée peut apprendre à se servir d'une application web parfois complexe si c'est pour rester en contact avec ses petits enfants... A l'inverse, elle est probablement réticente à utiliser un produit qui lui facilite la vie si celui-ci est présenté comme conçu pour les personnes handicapées. Dans le même ordre d'idée, un plan incliné amovible placé en sus de marches précédant une entrée principale rend, certes, cette entrée accessible mais sera probablement évitée par des utilisateurs potentiels qui ne souhaitent pas être perçus comme des personnes fragiles. Si une rampe en pente douce est le chemin d'accès unique ou si elle s'intègre dès le départ de manière discrète à côté d'une série de marches, tout le monde l'emprunte naturellement et avec confort. Bien évidemment, si l'entrée peut être aménagée de plain-pied, c'est encore mieux !

Une entrée « accessible » amène un préjugé, une entrée « pour tous » efface cette connotation.

Maître de son univers

La conception universelle offre un nouveau cadre de réflexion. « C'est penser, élaborer, envisager – autrement qu'à l'heure actuelle ! – l'environnement, les biens et les services »⁶. Elle implique la prise de conscience que chacun de nos actes a un impact sur le long terme.

⁵ D'après Edward Steinfeld

⁶ La lettre de l'APF, *Conception universelle : la condition préalable du "vivre ensemble"*, 27 septembre 2011, # 11

Un mobilier de couleur contrastée, un dégagement sous le plan de travail situé à bonne hauteur, un mitigeur à levier, des commandes accessibles, des poignées préhensibles, un éclairage naturel... Autant d'éléments de conception universelle dans votre cuisine.

L'homme est au cœur de ce nouveau modèle. Toutes les catégories d'utilisateurs sont dès lors appelées à donner leur avis. Les personnes handicapées y tiennent bien entendu une part importante car les situations de handicap qu'elles perçoivent sont le reflet des difficultés que tous les usagers sont susceptibles de rencontrer. Si une personne en chaise roulante arrive à monter dans le bus, une maman avec une poussette, une personne transportant une valise lourde ou ayant les bras chargés pourra également le faire. La demande, qui peut sembler spécifique, du public handicapé, représente, in fine, un confort pour tous.

Par ailleurs, l'approche proactive de la CU permet la réduction d'éventuels coûts futurs. En effet, plus besoin de réaliser un aménagement de compensation à l'avenir puisque l'on conçoit pour tous dès le départ.

Toutefois, on ne peut oublier que certaines personnes auront toujours besoin d'équipements ou de services ciblés en raison d'un handicap lourd ou spécifique. La CU ne pourra pas totalement éliminer les adaptations particulières mais celles-ci peuvent à leur tour devenir de nouvelles applications de conception pour tous. Ainsi, saviez-vous que la télécommande a été à l'origine inventée pour les personnes handicapées ? Qui pourrait s'en passer actuellement ?

Les logiciels de reconnaissance de la parole empruntent la même voie. D'abord introduits dans le domaine de la réadaptation, ils sont aujourd'hui intégrés dans nos téléphones mobiles et GPS.⁷



Réalisation de conception universelle dans l'habitat¹

En 1995, Louis-Pierre Grosbois, architecte expert en accessibilité, a réalisé à Toulouse un immeuble d'habitat social de 46 logements dont 22 sont attribués aux personnes âgées. Cette opération expérimentale² s'intitulait « Conception et Usage de l'Habitat » et mettait l'accent sur l'importance de la programmation de l'usage.

En étroite collaboration avec une équipe de programmation interdisciplinaire³, Louis-Pierre Grosbois a observé et s'est entretenu avec des personnes âgées, très différentes, vivant dans leur logement. Il a ainsi pu constater qu'il n'y a pas de personnes âgées type mais bien un rapport au vieillissement propre à chaque individu. 4 espaces déterminent les lieux de relations de la personne âgée avec son environnement : le lit, l'appartement, l'immeuble et le quartier. Ainsi, la vie quotidienne de la personne âgée indépendante se déroule dans le quartier et se recentre progressivement vers l'espace lit lorsque son état évolue vers une situation de dépendance.

Ensuite, il a élargi l'équipe de programmation en recueillant les témoignages et souhaits de ceux qui travaillaient ou étaient présents auprès des personnes âgées dans ces 4 espaces.

Suite à ces deux phases de travail, Louis-Pierre Grosbois a pu élaborer, en tant qu'architecte, des propositions spatiales⁴ répondant aux demandes des participants des différentes réunions de travail.

De cette expérience de conception universelle, il tire le bilan suivant :

- > un avantage pour la vie et la cohésion sociale dans l'immeuble et dans le quartier ;
- > un avantage pour l'adaptation aux situations de la vie de chacun, dans l'appartement et dans l'immeuble ;
- > une maîtrise de cette adaptation dans le cadre du financement de l'habitat social.

Preuve est ainsi faite qu'avec une programmation approfondie des exigences humaines, les formes prolongent les usages et l'architecture complète la vie.

¹ Extrait de l'intervention de Louis-Pierre Grosbois « L'habitat adaptable : une réponse à la diversité humaine » lors de la conférence « Logement : adoptons l'adaptable ! », Liège, 7 février 2011

² Soutenue par les ministères français de la Santé et du Logement

³ Maître de l'ouvrage, ergothérapeutes, représentants de l'association Vivre à domicile

⁴ Logement adaptable pour s'adapter aux personnes devenant dépendantes, logements ouverts pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer, liaisons stimulantes entre l'intérieur et l'extérieur du logement afin de maintenir la personne âgée indépendante...

A conception universelle, suffrage universel !

Dans une démarche de conception universelle, le handicap ne doit plus être perçu comme une contrainte mais bien comme un défi créatif et/ou technologique à relever !

Pour aider les concepteurs à la mettre en œuvre, 7 principes ont été établis⁸ (voir page 8). Ils constituent un fondement, tout en offrant une grande marge de flexibilité et de créativité sur la manière de « concevoir universel ». Ils permettent également une application du concept dans différents domaines (environnement bâti, produits et services, pratiques commerciales, etc.).

Le respect des principes est primordial. Pour ce faire, il est nécessaire de réfléchir, le plus en amont possible du projet, **aux usages et aux usagers**. C'est ce qu'on appelle la démarche de programmation. Elle doit être largement approfondie car elle permet de s'assurer de la **qualité d'usage pour tous**.

Dans ce cadre, il convient, dans un premier temps, d'identifier de la manière la plus large possible tous les usagers et les scénarios d'utilisation divers. Ce travail d'observation met en évidence **les relations qui unissent les usagers et l'espace ou le produit à concevoir**. Quels sont les limitations, contraintes, risques ou conflits éventuels qui en découlent ? Cette phase d'identification des capacités des utilisateurs met en avant des priorités pour le choix et le développement de solutions.

Dans un second temps, un processus de **consultation des usagers** est organisé. Celui-ci doit être répété à

chaque étape, de la programmation à la commercialisation du produit ou bien encore à la réception d'un espace. Cette phase de concertation est fondamentale pour la CU. Il ne s'agit pas de réunir les utilisateurs pour leur exposer ce que l'on a décidé mais bien d'échanger sur leurs besoins et leurs désirs réalistes, tout en composant avec les contraintes socio-économiques et, bien évidemment, avec les normes d'accessibilité. Cette démarche permettra de justifier des choix ou d'infirmer des hypothèses. Suivra alors la proposition de solutions qui seront à nouveau débattues jusqu'à l'aboutissement d'un projet technique.

Après ces deux étapes, une **évaluation des résultats** mettra en avant les améliorations apportées grâce à la CU.

Un bon exemple de mise en application de cette méthodologie s'illustre dans la ville de Saint-Etienne, dans le Sud-Est de la France. Grâce au projet « Ville pour tous », l'équipe municipale et les services de la ville ont, depuis 2008, mis en place une politique volontaire de conception d'une cité non-handicapante, en s'appuyant sur le design pour tous. La « Cité du design » sensibilise dès lors tous les publics à la problématique⁹. « Tous nos concitoyens, quels que soient leur état de santé, leurs difficultés de mobilité, leurs problèmes sensoriels... doivent pouvoir circuler dans la ville et accéder à nos lieux publics, à nos espaces culturels, à nos immeubles d'habitation »¹⁰.

En travaillant avec des industriels et des designers innovants, le projet

permet, via différentes expérimentations, de créer des logements et transports pour tous, des entreprises accueillantes, du mobilier urbain accessible, etc., tout cela expérimenté par les habitants, des plus jeunes (écoliers amenés à réfléchir à l'amélioration de certains espaces de leurs écoles) aux plus âgés (programmes dédiés aux seniors), impliqués directement dans la démarche.¹¹

Les différents aménagements de « design accessible » ont par ailleurs des retombées économiques positives sur la fréquentation de la ville. Ainsi, plus le design pour tous progresse, plus le tourisme augmente !

Enfin, Saint-Étienne, précurseur en matière de design pour tous, a créé un poste de « design manager ». Ce responsable est chargé de diffuser la culture du design et d'établir le contact entre usagers et équipes municipales.

Les voies de l'universalité ne sont plus impénétrables

Au regard de nos observations, la conception universelle constitue une démarche unique qui, si ses principes sont étroitement suivis, permet

¹¹ Cela a valu à Saint-Étienne le titre de « ville créative du design » par l'Unesco.



Librairie attractive pour tous : circulation de plain-pied claire et dégagée, présentoirs accessibles, couleurs et éclairage de qualité

⁹ Plus d'infos sur <http://www.citedudesign.com/>

¹⁰ Discours « Partager la ville » de Maurice Vincent, Sénateur-Maire de Saint-Étienne, Président de Saint-Étienne, *Concevoir une ville pour tous*, Actes de la conférence du 19 mai 2011, Ville de Saint-Étienne

⁸ À la fin des années 90, par un groupe d'experts américains du *Center on Universal Design* de Raleigh (Caroline du Nord)

La conception universelle offre des possibilités supplémentaires d'accessibilité des contenus culturels. A Paris, par exemple, la volonté du quai Branly est d'être un musée accessible pour tous les publics : découverte de volumes et formes par le toucher, guichets avec boucle à induction magnétique, assises hautes et basses, audioguides et guide vidéo en langue des signes, description tactile, pictogrammes d'aides à la visite...



d'épouser les objectifs d'accessibilité dans le respect, l'appréciation et la reconnaissance de tout un chacun. Elle favorise le « vivre ensemble » en plaçant l'usager au centre d'un processus collaboratif qui permet d'englober le plus large échantillon d'utilisateurs, y compris les plus fragiles. En outre, l'outil s'applique à un large panel de

domaines tels que l'environnement construit, les transports, les produits et services, les technologies de l'information et de la communication...

Certaines expériences constituent d'ores et déjà une source d'inspiration, alors que l'avenir laisse à ce projet de société, grâce à sa souplesse d'inven-

tion et d'innovation, une belle marge de progression.

« L'enjeu majeur de la CU est de permettre une réflexion nouvelle sur des pratiques et des services habituellement effectués auprès des personnes handicapées »¹².

Concevoir universel c'est offrir l'opportunité d'approcher l'accessibilité sous une nouvelle perspective afin d'éliminer les barrières, de rendre les personnes moins vulnérables à leur environnement et, surtout, de construire un espace plus sûr et agréable à utiliser pour nos enfants.

De surcroît, la méthodologie permet aux personnes à mobilité réduite de devenir des experts de l'accessibilité. Elles ne vont plus seulement la vivre mais la créer et la rendre performante !

Il va encore sans dire qu'une forte volonté et une dynamique politique seront bien entendu nécessaires afin de donner à la CU toute l'impulsion qu'elle mérite.

A l'aube du 21e siècle, l'accessibilité aurait-elle trouvé sa voie ? Reste à accomplir le travail ! ■ ■ ■

Jérôme Schuman & Marie-Ange Vandecandelaere

Résolution du Conseil de l'Europe sur l'introduction des principes de conception universelle dans les programmes de formation de l'ensemble des professions travaillant dans le domaine de l'environnement bâti - ResAP (2001)

Convaincu que l'accessibilité et la conception universelle ont un rôle important à jouer dans la promotion des droits de l'homme et des libertés fondamentales, le Conseil de l'Europe a adopté une résolution. Celle-ci recommande aux gouvernements des Etats membres de **prendre des mesures pour introduire la notion de conception universelle dans les programmes de formation de l'ensemble des professions travaillant dans le domaine de l'environnement bâti.**

Selon ce texte, tout au long de leurs études supérieures, les **architectes, ingénieurs, concepteurs et urbanistes** devraient, grâce à des programmes d'enseignement appropriés, **développer les aptitudes suivantes :**

- perception de la relation entre les êtres humains et leurs œuvres construites, et entre ces dernières et leur environnement ;
- compréhension de la nécessité de conformer les œuvres construites et l'espace bâti aux besoins de l'être humain ;
- maîtrise des techniques de résolution des problèmes afin d'accroître la fonctionnalité de toutes les œuvres construites, et ce en tenant compte de la diversité des êtres humains.

Elle précise également que **les questions de conception universelle devraient figurer dans tous les types et à tous les niveaux de l'enseignement des disciplines qui ont une influence sur notre espace physique** (maçons, plombiers, électriciens...).

Cette résolution stipule également que **les usagers de tous âges, parmi lesquels des personnes handicapées, doivent collaborer le plus tôt possible à la conception** des programmes d'enseignement et être considérés comme une source d'informations, d'expériences directes et de compétences professionnelles.

¹² Propos tenus par Marc Maudinet, Responsable de l'Executive master Gestion et politiques du handicap à Sciences po Paris, lors de la conférence « Conception universelle », Paris, 9 décembre 2011

Afin d'en savoir plus encore sur la conception universelle, nous sommes allés à la rencontre de deux spécialistes avisés.

Le design pour tous trouve sa place, nous l'avons vu, dans une large variété de domaines. Deux points de vue ici : l'un du ressort technologique, l'autre d'une approche culturelle.

Entretiens réalisés par Jérôme Schuman

Stéphanie Buisine



Stéphanie Buisine est docteur en Psychologie Cognitive et Ergonomie. Depuis 8 ans, elle enseigne l'Ergonomie à l'École Nationale Supérieure d'Arts et Métiers, une grande école d'ingénieurs à Paris. Elle effectue également des recherches au sein du Laboratoire Conception de Produits et Innovation, dans le but de mieux intégrer l'utilisateur au processus de conception et d'innovation.

Où situez-vous la conception universelle (CU) par rapport à l'accessibilité et l'adaptabilité ?

Pour moi, l'accessibilité et l'adaptabilité sont des critères nécessaires mais pas suffisants pour la CU. Un troisième critère essentiel est l'acceptabilité sociale, c'est-à-dire l'image du produit. Si vous concevez un produit adaptable et accessible c'est bien, mais s'il n'est pas acceptable socialement (en d'autres termes, s'il est laid ou s'il donne l'image d'un produit « pour les personnes âgées » ou « pour les personnes en situation de handicap »), il manque l'objectif de CU et risque d'être un échec commercial.

Comment la CU trouve-t-elle sa place dans le domaine industriel et comment concevoir un produit adapté à une majorité d'utilisateurs ?

CU ne signifie pas forcément produit universel. Il faut plutôt raisonner en gamme de produits, c'est-à-dire concevoir une famille de produits

qui partagent une identité formelle et esthétique mais répondent à des besoins variables et avec des coûts réduits. C'est le principe de la conception modulaire. Pour la mettre en place de façon industrielle, il faut peut-être effectivement un investissement supérieur en début de conception, mais à mon avis c'est un bon calcul car on obtient ensuite des produits optimisés, des économies sur le coût de la non-qualité, un bénéfice d'image de marque, et sans doute des volumes de vente supérieurs, une fidélisation des clients, etc.

Quels sont les principaux avantages de la CU ? Que peut-elle concrètement apporter aux personnes à mobilité réduite ?

Elle améliore la participation sociale et l'estime de soi pour les personnes en situation de handicap, mais pas seulement. Dans les modèles théoriques récents comme celui de Patrick Fougeyrollas, on considère que la situation de handicap résulte de l'interaction de trois facteurs : les facteurs personnels,

les facteurs environnementaux et les habitudes de vie. Dans un environnement adapté (portes, ascenseurs, transports en commun, produits du quotidien, etc.), si une personne en fauteuil roulant peut circuler comme elle veut et réaliser ses habitudes de vie (faire des achats, se déplacer, travailler, etc.) alors elle n'est plus en situation de handicap ! On peut imaginer que si tous les produits étaient conçus de façon universelle, le handicap n'existerait plus. D'ailleurs, il y a aujourd'hui beaucoup de « déficiences » qui ne se voient pas car les personnes qui en sont atteintes sont comme vous et moi, travaillent et sont insérées socialement : il faudrait que ce soit le cas pour tous les types de déficiences.

Pouvez-vous citer quelques exemples de produits qui permettent d'illustrer les principes d'un design pour tous ?

Il y a des exemples connus, comme les téléphones « big button »¹ (ndlr : grand bouton) ou certains ustensiles de cuisine « good grips »² (ndlr : bonnes prises [voir photos page 17]). Mais pour moi, une batterie de cuisine respecte aussi d'une certaine manière la CU : vous choisissez parmi une déclinaison de dizaines de produits (casserolles, poêles, etc.) ceux qui répondent à vos besoins en termes de taille, poids, revêtement, type de poignées, etc. Même chose pour certains modèles de voitures qui existent en

¹ Ces modèles de téléphone améliorent la performance de plusieurs catégories d'utilisateurs compte tenu de la présence de chiffres larges et espacés. La personne déficiente visuelle peut mieux les distinguer et la personne souffrant d'une mobilité réduite des doigts ou de la main peut les appuyer plus facilement. La secrétaire voit, elle aussi, par exemple, son travail facilité lorsqu'elle doit gérer quotidiennement de nombreux coups de fil.

² A titre d'illustration, les ustensiles de cuisine de la marque américaine OXO offrent des gammes pratiques et ludiques pour tous. Ces outils ergonomiques et transgénérationnelles permettent d'augmenter les attentes du public en matière de confort et de performance. (Plus d'infos sur <http://www.oxo.com/>)

version berline, familiale, coupé, boîte manuelle ou automatique, etc.

Quels sont les caractéristiques et les critères d'évaluation d'un produit de CU ?

Les critères à retenir sont, tout d'abord, ceux de l'acceptabilité fonctionnelle c'est-à-dire la réponse aux besoins de l'utilisateur et la performance. Ensuite, il faut tenir compte de l'accessibilité ou adaptabilité qui correspond à l'extension des fonctionnalités à différentes populations d'utilisateurs. Enfin, l'acceptabilité sociale qui concerne l'image du produit.

La CU a-t-elle un prix ?

Pas forcément car la conception modulaire qui permet de décliner un produit en gamme est très performante économiquement. Si elle est bien appliquée, elle permet de concilier personnalisation et standardisation, d'augmenter les volumes de production combinée tout en diminuant les coûts individuels.

Comment convaincre les concepteurs d'être proactifs en la matière ?

C'est difficile. La CU est associée, dans l'esprit des industriels, aux personnes en situation de handicap, et donc à des marchés de niche faiblement rentables. En réalité, elle s'adresse à tout le monde, donc à des marchés de masse ! Il faut montrer ce qu'elle apporte aux utilisateurs « valides », aux familles, aux personnes qui transportent des charges lourdes, etc.

La créativité a-t-elle des limites ? Quels sont les risques potentiels ?

Les risques sont les mêmes que dans tous les projets d'innovation : on peut



© Marcus Weisen

anticiper beaucoup de choses mais il n'y a jamais de garantie de succès commercial, ce qui est valable pour tous les produits. En revanche, il y a aussi des opportunités à saisir car les exigences légales en matière d'accessibilité augmentent. Par exemple, il existe des appels d'offres spécifiques des collectivités pour des produits et des équipements grand public accessibles à tous.

La consultation des usagers fait partie intégrante de la CU. Comment l'établir ? Qui doit la mettre en œuvre ?

Dans un projet de CU, c'est la diversité des cas qui est la plus difficile à appréhender. C'est pourquoi je recommande une démarche centrée utilisateur, itérative (ndlr : fait ou répété plusieurs fois), qui va affiner le concept au fur et à mesure. L'équipe de conception doit être pluridisciplinaire : ingénieurs,

designers, technologues, mais aussi ergonomes ou ergothérapeutes qui sont des spécialistes de l'humain. Il est aussi indispensable de rencontrer des utilisateurs. Pour cela, il est très utile de passer par des associations qui peuvent aider à trouver des contacts et organiser des rencontres.

La CU peut sembler difficile à appliquer dans le court terme. Comment voyez-vous cela se mettre en place dans le futur ? Une marge d'évolution est-elle encore possible ?

Dans des établissements comme le mien, nous essayons de travailler à la source en enseignant la CU à nos étudiants. Le fait est que les élèves ingénieurs sont très réceptifs à ces notions ! L'espoir est donc tout-à-fait permis pour imaginer que la CU soit mieux diffusée et appliquée sur les produits de demain.

Marcus Weisen

Marcus Weisen est consultant "Accessibilité Musées Patrimoine" et Directeur du Jodi Mattes Trust for accessible digital culture. Il était Chargé de la Culture auprès du Royal National Institute of Blind People (1987-2002) et Conseiller d'Accessibilité auprès du Museums, Libraries and Archives Council (2002-2007). Il vit en France.



Où situez-vous la conception universelle (CU) par rapport à l'accessibilité et à l'adaptabilité ?

Je dirais que la CU trace un cercle plus vaste et souple, et englobe l'accessibilité, sans la nier, au contraire.

Quels sont les principaux avantages de la CU ? Que peut-elle concrètement apporter aux personnes à mobilité réduite ?

Une vision élargie de la réalité humaine et de sa mixité. Dans un supermarché, une personne peut avoir mille raisons de se trouver fatiguée. Un banc pour s'asseoir fait l'affaire de tout le monde. Dans un musée, de surcroît, il peut-être lieu de contemplation ou de dialogue.

Pouvez-vous citer quelques exemples d'aménagements, de produits qui permettent d'illustrer les principes de design for all ?

Le Laban Dance Centre de Londres (voir photo page 16)³ m'émerveille. Au lieu d'un ascenseur et d'un hall, une immense rampe agrémentée de bancs. Une balustrade où l'on peut s'appuyer et jouir d'une vision vertigineuse des pratiques de danse et de yoga dans les salles un étage plus bas. La rampe se fait conviviale, forum

pour tous et transcende sa fonctionnalité. Nous assistons ici à l'émergence d'un design magnifiquement beau, qui respire et crée un civisme nouveau, inclusif, du 21e siècle.

Le iPhone, dans sa nouvelle version, a transformé la vie des personnes aveugles et le iPad sert et fascine des personnes âgées, malvoyantes, jeunes, très jeunes et a un grand potentiel pour les personnes en situation de handicap mental.

Quels sont les caractéristiques et les critères d'évaluation d'un aménagement de CU ?

Je retiendrais tout particulièrement l'implication des usagers à tous les moments clé de la conception et de la réalisation du projet.

La CU a-t-elle un prix ?

Elle constitue une immense possibilité créatrice, celle de penser et de concevoir pour un monde dans lequel la diversité est la norme.

Prenons l'exemple d'une exposition avec un budget donné, qu'il soit de 5000 Euros ou de 1 million d'Euros. Avec la CU, il y aura souvent moins d'expos, moins d'étalage de possessions, mais leur visibilité et intelligibilité sera meilleure pour tous, y compris pour les enfants et les chaisards. Une plus grande partie du budget sera investie dans la médiation, qui sera inclusive et accessible, et qui donne à chacun la possibilité de prendre

son pied. Vue ainsi, la CU assurerait la survie des musées. Même budget, meilleure expérience !

La CU peut sembler difficile à appliquer dans le court terme. Comment voyez-vous cela se mettre en place dans le futur ? Une marge d'évolution est-elle encore possible ?

Chaque projet peut se nourrir de la CU - un certain nombre s'en nourrissent sans employer ces mots-là - et pas à pas, aller plus loin dans la réalisation d'une aspiration infinie pour créer de nouveaux mondes possibles faits à la mesure de l'humain. Imaginez ces réalisations se mettre en réseau, se répondre l'une l'autre en concert, voyez déjà cette rivière en fleuve, une puissante énergie créatrice qui traverse la société et ses créateurs.



© OXO



© bigbuttonphones.co.uk

³ Bâtiment conçu par Herzog & de Meuron. Il a reçu le Prix Stirling d'architecture.



Festivals : Une programmation sans fausse note

En matière de festivals, la Belgique pratique ce qu'on pourrait appeler une culture intensive. À la belle saison, une multitude d'événements ont lieu à travers les quatre coins de notre plat pays, pour le plus grand bonheur de milliers de festivaliers.

Le festival est un rassemblement à caractère festif, autour d'une activité principalement liée à la musique, au théâtre, aux arts de la rue, etc. Il est généralement organisé une fois par an, à la même période, et dure de un à quelques jours.

Cet événement de foule se déroule essentiellement à l'extérieur, au sein d'infrastructures temporaires.

Est-il possible de garantir aux personnes à mobilité réduite (PMR) l'accès à un festival musical « outdoor » comme on peut le faire pour un musée ?

Oui, pour autant que des mesures particulières soient adoptées, étant donné les contraintes liées à la singularité de l'événement (topographie du site, brièveté de la manifestation, météo incertaine...).

Pour connaître les demandes du public handicapé et obtenir un écho des organisateurs, nous avons interviewé plusieurs personnes¹.

Un refrain bien connu

De simples adaptations peuvent améliorer l'accessibilité d'un événement, tout en augmentant le confort et le plaisir de tous les visiteurs, qu'il s'agisse de personnes ayant un handicap mais aussi de festivaliers en béquille, de futures mamans, de parents avec des landaus, d'enfants, etc.

Une suite d'aménagements permet aux PMR de se rendre sur le lieu de l'événement et d'y circuler. On songe principalement aux éléments suivants : des parkings réservés ainsi qu'un accès possible en transports en commun, des allées praticables et assez larges pour circuler à travers tout le site, un point d'information

et une signalisation claire. Afin que les moins valides puissent profiter au mieux du spectacle, des places sont prévues pour eux sur un espace surélevé. En matière de confort sur place, la présence de toilettes adaptées est un minimum alors qu'une zone de repos donne la possibilité à la personne handicapée de s'isoler au calme et, si besoin, de bénéficier de soins.

Lors de la représentation, diverses aides techniques permettent à tous de vivre pleinement le show : traduction en langues des signes, audiodescription, boucle à induction magnétique...²

Ces mesures d'accessibilité, qui seront intégrées dès la préparation de l'événement, doivent impérativement être communiquées à l'avance. Tous les outils de promotion utilisés durant la campagne doivent y faire mention : communiqués de presse, affiches et dépliants, interviews, spots radio... Le site Internet du festival présente une section

¹ Damien - festivalier en chaise, Bénédicte - festivalière en chaise, Jérôme D. - festivalier sourd, Murielle - festivalière non voyante, Jérôme M. - festivalier en chaise, Pierre - ancien organisateur de Jam'in Jette, Gwen - responsable accessibilité de LaSemo, Xavier - responsable accessibilité des Francofolies, Annie et Christiane - interprètes en langue des signes. Leurs témoignages seront prochainement disponibles dans leur intégralité sur notre site Internet.

² Pour plus de détails techniques, nous vous renvoyons vers notre conseil accessible « Événements » : <http://www.gamah.be/documentation/conseils-accessibles/loisirs/festivals>

« Dans de nombreux festivals, la prise en compte de l'aspect accessibilité s'améliore d'année en année. Que ce soit en Flandre ou en Wallonie, je pense que la prise de conscience est de plus en plus grande. »
Damien

consacrée à l'accessibilité pour les PMR. « L'information à propos de l'endroit où on peut trouver des infrastructures accessibles sur le lieu des festivals manque parfois ou est lacunaire » nous affirme Damien.

En outre, mettre au courant les associations de personnes handicapées du travail réalisé afin de faciliter l'accès pour tous est profitable. En effet, elles peuvent relayer le message à leurs membres, qui pourront à leur tour le faire circuler.



Que reste-t-il à améliorer ?

« La facilité de déplacement au sein du festival et les WC (adaptabilité, hygiène et éclairage !). » Bénédicte

« Pour que les citoyens sachent que les concerts sont accessibles, il faut que ça soit mentionné sur l'affiche. » Jérôme D.

« L'aménagement d'une plus grande surface réservée. » Jérôme M.

La parole aux festivaliers !

« Avoir des indications claires, bien renseignées pour les personnes handicapées mentales mais aussi pour tout un chacun ! » Damien

« La possibilité d'obtenir de l'aide pour se déplacer, telle une personne relais que l'on pourrait joindre par téléphone. Les plans et descriptifs sont aussi très importants afin de situer les différents endroits et d'avoir des repères. Il ne faut pas non plus oublier qu'il ne s'agit pas que de l'accessibilité aux concerts mais aussi aux campings ! » Murielle

Tout cela est capital pour que la personne handicapée soit avisée qu'il s'agit d'un festival « PMR bienvenues ». Elle se sentira invitée, pourra préparer son déplacement et anticiper ses besoins sur place.

Une fois l'accessibilité étudiée, mise en place et communiquée, c'est vers l'en-

cadrement humain que les regards se tournent. Les PMR ne peuvent que mieux applaudir leur artiste favori sous les auspices d'un **personnel d'accueil qui pourra notamment combler les éventuels bémols des aménagements de terrain.**

Sur place, une équipe spécifique,

orchestrée par un responsable accessibilité, est à disposition du public PMR. D'une part, ces personnes renseignent, rassurent, orientent et conseillent au mieux la personne handicapée. D'autre part, elles veillent à l'état et au maintien des aménagements proposés.

Le responsable met l'accessibilité en musique et supervise l'équipe sur le terrain.

Ça swingue avec la danse des signes !

Plusieurs festivals proposent aujourd'hui la traduction de certains concerts en langue des signes (LS). Pour en savoir plus, nous sommes allés à la rencontre de deux traductrices en LS.

Sur leur travail...

« Une chanson traduite en langue des signes, cela représente en moyenne 5 à 7 heures de travail. Cela demande énormément de préparation puis de mémorisation. Il faut connaître les chansons par cœur mais aussi écouter différentes versions car d'un concert à l'autre cela peut varier... » Christiane

« Il est primordial de recevoir les textes à temps car il faut les mettre en musique dans une toute autre langue. Les jeux de mots deviennent des jeux de signes et il est important de traduire tout en fluidité dans la belle langue des signes, tout en suivant le rythme du chanteur. » Annie

Sur la programmation à destination des personnes sourdes ou malentendantes...

« N'oublions pas que la population sourde constitue une minorité. Il n'est pas nécessaire de vouloir tout faire en même temps. Même avec la meilleure volonté du monde, on ne saurait pas traduire tous les concerts car on est limité par le temps. Il faut répartir les représentations au mieux. Par ailleurs, on n'insistera jamais assez sur l'importance de la promotion visuelle : il est nécessaire de mentionner l'accessibilité sur les affiches, dans les vidéos, etc. » Annie

- Sur l'expérience en général...

« L'ambiance est à la fois à la fête et au trac. Les artistes ont toujours été super contents de cette expérience et l'accueil que l'on nous réserve est toujours sympa et convivial. » Christiane

Une mesure à trois temps

« Pour vivre à fond un festival, il est essentiel de ne pas se sentir comme un cheveu dans la soupe ! » nous dit Bénédicte... **Aménagement, encadrement et information**, voici donc les trois couplets qui permettent de proposer un festival ouvert à tous les citoyens.

Même si l'accessibilité demande des moyens humains et financiers ainsi qu'un important travail de préparation en amont pour les organisateurs, **elle se construit au rythme des années** et permet, avec une belle dose de bonne volonté, de « mettre de "plain-pied" les personnes valides et moins valides. Le défi est superbe pour nous et est devenu une action évidente » nous confie Gwen. Xavier, lui, pointe que « chaque année, on essaie de

Quelle plus-value l'accessibilité apporte-t-elle au festival ?

« La plus-value est surtout qualitative pour le public. Un effet de convivialité, de dialogue, d'entraide et de solidarité a lieu aux abords de l'infrastructure spécifique mise en place. » Pierre

La parole aux responsables accessibilité !

« Il ne faut pas le nier, nous avons pas mal d'aménagements à mettre en œuvre. Mais au fur et à mesure des années, nous aménageons les espaces de manière durable afin de diminuer les coûts. » Xavier

Est-ce que l'intégration de l'accessibilité est contraignante ?

« Oui c'est contraignant, surtout en matière d'infrastructure et de budget. Les plaques de roulage, les plans inclinés, par exemple, sont coûteux et représentent une mise en place et une énergie souvent importantes. Les limites en matière de logistique et de budget sont donc souvent compensées par "l'humain". » Gwen

gagner en espace, car nous avons de plus en plus de personnes handicapées qui viennent. »

Comme le déclare Damien, « Continuez à adapter vos festivals et, vous verrez, la vie sera plus simple pour tout le monde ! ».

Alors, on chante ? ■ ■ ■

Jérôme Schuman &
Anne-Sophie Marchal



© Intro vzw

Le label Access-i entre dans la danse

En 2011, la Ministre de la Culture et de l'Égalité des Chances de la Communauté Française, Madame Fadila Laanan, a confié à l'asbl Access-i la mission d'évaluer les festivals qui s'engagent en faveur de l'accessibilité pour tous.

Le label « Access-i » permet, d'un seul coup d'œil, de savoir si le concert auquel vous rêvez d'assister vous est accessible. Un pictogramme vert et ça roule ! Un pictogramme orange et il faudra compter sur un petit coup de main, pas de pictogramme et il vous faudra du courage !

10 festivals¹ ont été choisis et ont reçu la visite d'un expert en accessibilité lors de leur édition 2011. Suite à la réception d'un rapport, les organisateurs ont été invités à améliorer leurs performances dans le but d'être labellisés en 2012.

L'initiative a été médiatisée l'an passé par la campagne « Alors on danse ? », dont le parrain est le chanteur Stromae.

Grâce à la méthode Access-i, les personnes porteuses d'un handicap pourront donc se rendre dans ces festivals sans avoir de mauvaise surprise.

¹ Les Ardentes de Liège, LaSemo, le Dinant Jazz Night, le Dour Music Festival, Esperanzah, les Francofolies, le Brussels Summer Festival, le Gaume Jazz Festival, le Wead Havelange, l'Autumn Rock

Les mains courantes

Certains l'appellent rampe d'escalier, d'autres lisse ou encore garde-corps ; quoiqu'il en soit, nous vous proposons cette fois-ci de nous attarder sur ce qu'il est convenu d'appeler la main courante, à savoir cette « pièce longue et profilée installée sur les côtés d'un escalier, d'une pente ou encore le long d'un couloir, pour qu'une personne puisse s'y tenir, se guider. »¹

Nous allons vous expliquer pourquoi elles doivent répondre à des normes bien précises et en quoi elles sont un élément indispensable de l'accessibilité.

Chantal Moëns & Sarah Logan



Personne utilisant la main courante pour s'aider à monter l'escalier

A qui et à quoi servent-elles ?

Elles permettent, par exemple, aux personnes ayant des troubles de l'équilibre ou de la marche, aux enfants, aux personnes âgées ou aux personnes déficientes visuelles d'y prendre appui pour avancer ou se sentir en sécurité.



Main courante centrale contrastée permettant la canalisation des flux et un appui possible de part et d'autre

Pourquoi doivent-elles être présentes de chaque côté de l'escalier ou du couloir ?

De cette manière, chacun peut prendre appui du côté de son choix ou dont il est capable. C'est le cas notamment si on se déplace avec une canne, un chien-guide ou si on est hémiplégique².

En cas d'un escalier large (> 3 m), une main courante supplémentaire est prévue au milieu de celui-ci afin de canaliser la circulation montante et descendante des personnes. Cela permet de disposer d'une main courante de chaque côté et dans chaque sens de circulation de l'escalier.

1. Définition de la Société Logique (Québec)

2. L'hémiplégie est une paralysie complète ou incomplète, frappant une moitié du corps, provoquée par des lésions des centres nerveux moteurs ou des voies motrices (Dictionnaire Le Robert)

Les mains courantes rassurent les PMR qui peuvent ainsi maintenir leur appui et conserver une ligne guide.



Mains courantes continues sur le palier (idéalement contrastées) permettant aux PMR de maintenir leur appui

Pourquoi doit-il y en avoir 2 à des hauteurs différentes ?

La main courante inférieure sert aux enfants et aux adultes de petite taille tandis que la main courante supérieure convient aux autres personnes en général.

Pourquoi doivent-elles débiter avant la 1^{re} marche et ne pas s'interrompre sur les paliers ?

En prévoyant les mains courantes au-delà de l'origine et de l'extrémité de l'escalier, la personne à mobilité réduite peut anticiper la montée ou la descente en prenant d'abord appui sur la main courante.

En étant continues sur les paliers, les mains courantes rassurent les PMR qui peuvent ainsi maintenir leur appui et conserver une ligne guide. C'est notamment le cas des personnes déficientes visuelles.



Profilés arrondis et fixations optimales afin de garantir une bonne préhension de la main courante

Pourquoi faut-il veiller à la forme et aux fixations des mains courantes ?

Une bonne prise en main de la main courante est primordiale pour que celle-ci joue tout son rôle. A cet égard, les profilés arrondis sont à privilégier car ils garantissent une meilleure préhension.

Quant aux fixations, il est important qu'elles ne gênent pas la progression de la main sur la main courante. Elles doivent dès lors se raccorder par le dessous du profilé.

Pourquoi est-il idéal qu'elles soient de couleur contrastée ?

Lorsque les mains courantes sont de couleur contrastée par rapport à leur environnement immédiat (murs, marches, etc.), leur repérage est d'autant plus aisé pour les personnes malvoyantes. ■ ■ ■

Evaluer Conseiller Former Interpeller

L'interpellation, une mission incontournable de Gamah !

Soucieux d'améliorer la prise en compte de l'accessibilité, Gamah interpelle régulièrement les communes, les architectes, les maîtres d'œuvre et les responsables politiques.

Afin d'initier le dialogue, Gamah développe différentes actions :

- > Des campagnes de sensibilisation en vue d'améliorer notamment l'accessibilité des transports en commun, des voiries, l'accès aux élections... ;
- > Des participations à plusieurs salons et conférences ; l'organisation de colloques (accessibilité du patrimoine, sécurité incendie...) afin de promouvoir l'accessibilité auprès des différents publics cibles ;
- > Une implication dans différents collectifs. A ce titre, Gamah est un membre actif du Collectif Accessibilité Wallonie-Bruxelles (CAWaB) et s'implique également dans des commissions communales, des conseils consultatifs, des comités d'accompagnement, etc. ;
- > La publication d'Aires Libres, revue semestrielle gratuite, et d'une newsletter mensuelle.

Fort de plus de 30 ans d'expérience, Gamah souhaite partager son savoir et vous propose ses conseils et bonnes pratiques en matière d'accessibilité.

Gamah,
une équipe à votre écoute.

- Téléphone : 081 24 19 37
- Fax : 081 24 19 50
- Mail : contact@gamah.be



N'hésitez pas à consulter notre site Web (www.gamah.be), riche en documentation sur l'accessibilité. Vous pourrez, si cela n'est pas encore fait, vous abonner à Aires Libres, ainsi qu'à notre newsletter mensuelle relayant de nombreuses informations utiles.

gamah